



> Exercer son mandat

connaître ses droits

OBJECTIFS

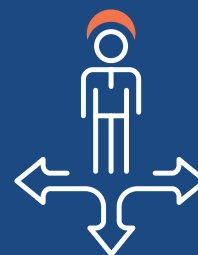
- > Connaître le fonctionnement de la collectivité locale.
- > Connaître ses droits, s'exprimer et décider.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges.

PROGRAMME

- > Introduction : quelques notions d'histoire.
 - > Les assemblées locales
 - Les sources juridiques du droit des collectivités (constitution, le CGCT, etc.).
 - Qu'est-ce qu'une assemblée locale ?
 - Attributions.
 - Fonctionnement : convocation, ODJ, dossier de synthèse, pouvoir, débat, vote, procès-verbal et compte-rendu, contrôle de légalité, recueil, affichage, publication, registre.
 - Le règlement intérieur.
 - > Les exécutifs locaux
 - Le maire.
 - Pouvoirs de police.
 - Délégation de pouvoir, de fonction, de signature (dont les délégations du conseil au maire).
 - Les conflits d'intérêt.
 - > Droits collectifs des élus
 - Droit à l'information
- (organisation du conseil, rapports).
- Droit d'expression (questions orales, bulletin municipal).
 - Droit de l'opposition.
 - Moyens d'exprimer ses arguments (droit de proposition, droit d'amendement)
- > Statut personnel de l'élu
 - Droit à la formation.
 - Protection des élus locaux.
 - > Conclusion / perspectives
 - Le rapport élus/Etat/parlementaires (la révision constitutionnelle, le cumul des mandats).



Une demi-journée - 3h



Individuel : 240€ (prise en charge DIF Elus)
Groupe intra : 720€



par **Laurence Moignon**,
directrice des affaires administratives
et juridiques



PROCHAINES DATES :

Nous consulter

Boulogne s/Mer - Calais - Dunkerque

> Contact

Aurélien Dekydtspotter
formation-elus@univ-littoral.fr
03 28 23 70 83